:re club

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2026/2027 - version juin 2026

Nom du tournoi :	Circuit Jeune Départemental 38 - TDJ38 Crolles
N° de dossier Poona :	2602813
Club ou comité organisateur du tournoi :	COMITE DEPARTEMENTAL 38
Lieu de la compétition :	Gymnase La Marelle 841 rue Léo Lagrange 38920 Crolles

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Circuit jeunes

Il s'agit d'un tournoi nocturne : Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititon jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI

Le niveau géographique de la compétition est : Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du : 03/04 2027 au 03/04 2027

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : yustina hornik

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : nathalie janin

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non	S Intergenres oui	D Intergenres non

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	24/09	2026	à	00:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	24/03	2027	à	14:00	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	80				

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
Critère 2 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	
sur badnet :	Oui
par voie postale :	

15) Le joueur devra être licencié	à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	10	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera	individuellement ou par club ou par comité
18) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	25/03	2027
La confection des tableaux sera effectuée le :	26/03	2027
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf.point 19)** Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :
david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Remplacements préférentiellement par un joueur de classement proche issu de la liste d'attente. Un autre critère, si plusieurs joueurs remplissent les conditions précédentes pour remplacer, sera la date d'inscription la plus ancienne. Dans tous les cas, l'organisation se réserve le droit de prendre les dispositions quelle juge nécessaires pour assurer le bon déroulement du tournoi.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.
24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	VICTOR CHAMPIONS 3

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

31) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible À remettre une fois au service et faute en jeu

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

37) Le TDJ38 autorise les inscriptions des joueurs des comités limitrophes dans une limite de 10 % des inscrits.

Inscriptions et liste d'attente :

38)Les joueurs non retenus dans les tableaux (joueurs en surnombre) constitueront la liste d'attente établie dans l'ordre des dates d'inscription.

39)Tableaux :

Afin d'obtenir les poules les plus homogènes possibles, les tableaux seront établis en fonction du CPPH et de la catégorie d'âge des joueurs (double surclassement maximum pour toutes les catégories

Si le nombre de joueurs dans certaines catégories d'âge se révèle insuffisant, les organisateurs se réservent la possibilité de créer des tableaux de simple intergenre pour les catégories suivantes uniquement : Minibad/poussins/Benjamins/minimes.

40)Coaching :

Le conseil aux joueurs est seulement autorisé aux pauses à 8 et aux fins de sets.

41)Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au/à la juge-arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti-dopage inopiné.

42) Les horaires prévisionnels fournis par l'affichage sont donnés à titre indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase en cours de compétition le feront sous leur propre responsabilité et après accord du Juge-Arbitre. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge-Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. A défaut et en cas d'absence à l'appel de son match le joueur sera annoncé forfait pour le tableau en cours.

43) Le temps de repos pourra être réduit avec l'accord express des intéressé(e)s. Le Juge-Arbitre peut accorder un temps de repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

44) Sur décision du Juge Arbitre, selon l'avance sur l'horaire prévu, un terrain pourra être passé en terrain d'échauffement.
45) Le tournoi est gratuit pour les jeunes adhérents du club ACROBAD 38.
46) Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi départemental jeune de la« Mini Plume Crolloise » en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-arbitre.